



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

débits de tabac

Question écrite n° 113709

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'inquiétude des buralistes frontaliers avec l'Espagne. Depuis plusieurs semaines, on constate une baisse significative des prix de marque de tabac en Espagne. À titre d'exemple, le paquet de « Malboro » est de quatre euros en Espagne alors qu'il est à 5,90 euros en France. Pour une cartouche l'écart est donc de 19 euros. À l'approche d'une saison estivale où l'Espagne s'annonce comme une destination de choix pour les touristes et vacanciers peu enclins à traverser la Méditerranée cette année, les buralistes souhaitent que l'État mène des actions de prévention et de répression de la part des services des douanes afin d'éviter une baisse significative de leur vente. Il demande le renforcement des contrôles sur le terrain à l'instar de l'opération « tabac légal » menée avec succès il y a trois ans afin de faire respecter les articles L. 575 G et H du code général des impôts limitant le transport de tabac pour les particuliers. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113709

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7538

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)